

## Déclaration liminaire UNSA Education pour le CHSCTD du 7 mai 2020

Pour commencer, nous aimerions dire notre satisfaction que le CHSCTD 85 soit réuni pour examiner les conditions de la reprise mais il est aussi de notre devoir de faire remarquer que cette réunion est bien tardive, un jour ouvré avant cette reprise, et qu'elle aurait dû être précédée de bien d'autres. Nous devons y revenir dans des temps plus ordinaires.

Cependant, il nous faut d'abord parler des temps extraordinaires actuels. La crise sanitaire que nous vivons oblige toute la société dont l'École à s'adapter selon un rythme et des modalités inhabituelles. Néanmoins, le sort qui est fait à l'école primaire et à ses personnels pour cette reprise dépasse l'acceptable. Depuis l'annonce d'une reprise le 11 mai par le président de la République, les acteurs de l'école, ceux qui l'organisent et la font vivre, en sont réduits à suivre les annonces médiatiques qui s'égrènent au fil des jours alors que reposera in fine sur eux la sécurité sanitaire de leurs élèves.

L'Unsa Education tient à attirer l'attention sur le fait que :

- Les protocoles sanitaires de reprises soient la référence centrale et minimum de toute décision de réouverture et de ses modalités.
- L'application du protocole nécessite des groupes d'élèves réduits.
- Les responsabilités soient clairement identifiées dans le processus de validation des projets de réouverture sans les faire reposer uniquement que les directeurs d'école et les principaux de collège.
- Le temps nécessaire soit donné à chaque équipe pour procéder à son organisation.

L'UNSA Education refuse donc une reprise précipitée et imposée à chaque fois que les conditions ne seront pas réunies. En cas de problème, nous saisissons la hiérarchie via une motion de conseil des maîtres et si nécessaire une procédure d'alerte sera enclenchée qui pourra conduire à exercer le droit de retrait à l'échelle de l'école, afin de ne pas mettre en danger les personnels et les élèves. Cette démarche continuera de s'appliquer même lorsque la classe aura repris.

L'UNSA Education exige ensuite que la taille des groupes pris en charge par un.e enseignant.e soit au maximum de 10 élèves en élémentaire, comme pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, et bien moindre en maternelle.

L'UNSA Education exige aussi que les responsabilités ne soient pas toutes renvoyées à l'échelon locale.

L'UNSA Education exige enfin que la semaine du 11 au 15 mai soit une semaine de prérentrée avant une possible réouverture des écoles et que le travail de préparation de réouverture des écoles puisse être présenté en conseil d'école.